

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**  
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**  
CANTON DE : **VAUGNERAY**  
COMMUNE DE : **COISE**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du :** 11/12/2023

**Date de convocation :** 02/12/2023

**Nombre de Conseillers municipaux en exercice :** 15

**Président :** Philippe BONNIER, Maire

**Secrétaire élu :** Pascal MURIGNEUX

**Étaient présents :** Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Lionnel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE,

**Étaient excusés :** Delphine CHILLET ; Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Bernadette MARTIN, Valérie VENET

\*\*\*\*\*

### **N° 02.12.23**

#### **OBJET : ATTRIBUTION ET SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF A DES TRAVAUX DE « REHABILITATION DE GITES EXISTANTS ET D'UN COMMERCE AVEC MISE EN ACCESSIBILITE »**

Monsieur le Maire rappelle le projet de « réhabilitation de gites existants et d'un commerce avec mise en accessibilité ». Il rappelle que la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet CORNU NEEL ARCHITECTURES.

Dévolution du marché : 11 lots.

Un avis d'appel à la concurrence a été publié le 27/10/2023 dans un journal d'annonces légales (BOAMP) et mis en ligne le 27/10/2023 sur le profil acheteur de la commune (<http://sudest-marchespublics.com>). Le dossier de consultation des entreprises a aussi été mis en ligne sur le profil acheteur le 27/10/2023. Les entreprises avaient jusqu'au 16/11/2023 à 12h pour déposer leurs offres. L'analyse des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères indiqués dans le règlement de consultation : Prix des prestations 40% et Valeur technique 60%. Le marché n'a pas fait l'objet d'une négociation.

M. le Maire présente le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet de maîtrise d'œuvre et donne le classement des entreprises pour les différents lots.

Après avoir pris connaissance de l'analyse de l'ensemble des critères et des offres, il est proposé de retenir les offres suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT
Lot 1 : Démolitions maçonnerie	BRUNEL	107 500.00 €
Lot 2 : Charpente couverture zinguerie	PASSELEGUE SAS	32 097.71 €
Lot 3 : Menuiseries extérieures aluminium PSE Menuiseries ext mixte bois alu	SMC JOURNET	38 847.00 € 6 304.00€
Lot 4 : Métallerie	FAYOLLE	13 248.00 €

Lot 9 : ascenseur	LOIRE ASCENSEURS SAS	20 950.00 €
Lot 10 : Electricité	ETS BENIERE	36 452.00 €
Lot 11 : Plomberie Chauffage ventilation PSE Paroi douche	SARL THOMAS ET PASCAL FAURE	39 325.32 € 6 330.00 €

**2° - AUTORISE** M. le Maire à signer, au nom de la commune de Coise, le marché correspondant aux conditions susvisées.

**3° - AUTORISE** M le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette affaire

**4° - DIT** que les crédits sont prévus à l'article 21318 du budget communal

**5° - Charge** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

**6° - La** présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
**Philippe BONNIER**

Le secrétaire de séance,  
**Pascal MURIGNEUX**



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.